



MAIRIE DE ROBION

Commune membre de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse

Dossier n° DP 084 099 25 00115

Affiché le : 22/09/2025

Date de dépôt : 22/09/2025

Demandeur : Monsieur SIEGLER Jeff

Pour : Régularisation d'une pergola

Adresse terrain : Les Clapiers à Robion (84440) – AK
328

Le Maire,
A
Monsieur SIEGLER Jeff
19 Rue de Rome
84300 Cavaillon

Monsieur,

Par courrier du 8/10/2025, réceptionné par vos soins le 9/10/2025, je vous demandais de bien vouloir compléter votre dossier par les pièces manquantes ci-dessous :

- Cerfa 16702*01
- DPC2. Un plan de masse coté dans les 3 dimensions [Art. R.431-36b) du code de l'urbanisme].
- DPC4. Un plan des façades et des toitures [Article R. 431-10 a) du Code de l'urbanisme].
- DPC5. Une représentation de l'aspect extérieur de la construction faisant apparaître les modifications projetées [Art. R.431-36c) du code de l'urbanisme].
- DPC11. Une notice faisant apparaître les matériaux utilisés et les modalités d'exécution des travaux [Art. R431-14, R.431-14-1 et R.441-8-1du code de l'urbanisme].

A ce jour, les pièces complémentaires demandées dans le cadre de l'instruction de votre demande de déclaration préalable de travaux référencée ci-dessus, n'ont pas été fournies dans le délai de 3 mois à compter de la date de réception du courrier de demande de pièces complémentaires, à savoir le 9/01/2026.

En conséquence, conformément à l'article R.423-39 du Code de l'urbanisme, la demande de déclaration préalable de travaux a fait l'objet d'une décision tacite de rejet.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

ROBION, le 12/01/2026

Le Maire,

Patrick SINTES



NOTA : J'attire votre attention sur le fait que si vos travaux étaient mis à exécution sans autorisation réglementaire de mes services, vous vous exposeriez à des poursuites pour infraction à la législation.